

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DOSSIER DE CONCEPTION

Formulaire de demande

Ce formulaire est à remplir lors d'un projet de création d'assainissement non collectif neuf ou à réhabiliter. Une fois complété, il sera à transmettre soit par mail à l'adresse **spanc@communaute-coutances.fr** ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus ou déposé directement au pôle de Montmartin sur Mer.

Documents à joindre à cette demande :

- ✓ Etude de filière réalisée par un bureau d'étude spécialisé,
- ✓ Dans le cas d'une filière d'assainissement drainée :
 - pour les rejets d'eaux traitées dans les exutoires de type fossé, réseau pluvial, buses, appartenant aux communes ou au conseil départemental, il vous sera nécessaire de joindre la copie du formulaire de demande d'autorisation complétée et signée par vos soins,
 - pour les rejets d'eaux traitées dans un exutoire privé situé à l'extérieur de votre parcelle et appartenant à un autre propriétaire privé, un exemplaire de l'autorisation de rejet signée par le propriétaire de cet exutoire dans lequel se fera le rejet,

NATURE DE LA DEMANDE				
Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :				
$oldsymbol{\square}$: d'une demande de permis de construire d'une construction neuve				
☐ : d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)				
☐ : de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire				
lacktriangle : d'une modification du projet d'installation suite à un avis non conforme du SPANC				
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (propriétaire)				
<u>Demandeur</u> :				
Nom, prénom :				
Adresse actuelle :				
Code Postal : Ville :				
Téléphone : Téléphone portable :				
Adresse mail :				
ADRESSE DU PROJET				
<u>Localisation :</u>				
Adresse :				
Code Postal : Ville :				
Date d'acquisition (terrain ou bâtiment existant le cas échéant) :				
Références cadastrales :				
Section(s) numéro(s) de parcelle(s) :				

REALISATION DU PRO	JET		
Nom et adresse du bure	au d'études ayant réalisé l'		
Tálánhana :	Portable:		
		E-IIIdii	
Nom et adresse de l'inst			
relephone	Portable	E-IIIdii	
CARACTERISTIQUES D	DE L'IMMEUBLE		
Maison d'habitation :			
Type d'habitation :	☐ Principale	☐ Secondaire	☐ Location
	☐ Gîte	☐ Autres :	
	Nombre de chambres (bu	ıreau y compris) :	
	Nombre de pièces princip	oales :	
	Nombre d'équivalents ha	bitants :	
<u>Autres immeubles :</u> (loc isolés,)	aux commerciaux, hôtels, c	campings, ensemble imr	mobiliers regroupés, sanitaires
Type de locaux desse	ervis par la filière d'assainis	sement :	
	•		
	·		
CARACTERISTICHES	U TERRAIN ET DE SON E	NVIDONNEMENT	
Terrain :	O TERRAIN ET DE SON E	NA ALIVIE IA I	
	m² Superfici	e disponible pour l'assa	ninissement: m²
Pente :	☐ faible (< 5%)		
Alimentation en eau pot		inoyemie (5 d 1	10/0/
☐ Adduction publique			
☐ Alimentation privé		de l'ouvrage de prélève	ement : ☐ Puits ☐ Forage
/p		ao i carrago ao protes	☐ Autre :
	L'ouvrage est-il déclaré ?		Oui Non
	L'eau est-elle utilisée pou	r l'alimentation humain	
	·		filière d'assainissement est-elle
	supérieure à 35 mètres ?	, р	☐ Oui ☐ Non
Destination des eaux plu	<u>uviales :</u>		
☐ fossé	☐ réseau pluvial	□ drains	mare, étang
☐ autres (préciser):			
Rappel: le rejet des eau	ıx pluviales vers la filière d	'assainissement est int	erdit.

DESCRIPTION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF						
Filières traditionnelles						
Dispositif de traitement primaire :	Dispositif facultatif:					
☐ fosse toutes eaux : m³	☐ bac dégraisseur : litres					
☐ pré filtre incorporé à la fosse	☐ pré filtre non incorporé : litres					
Dalle d'amarrage pour la fosse : 🗖 Ou	ıi □ Non □ autres (préciser) :					
Dalle de répartition pour la fosse : ☐ Oui ☐ Non						
Dispositif de traitement secondaire :						
☐ Epandage à faible profondeur						
Linéaire total : m	Nombre de tranchées :					
Profondeur des tranchées : m	Largeur des tranchées : m					
☐ Lit d'épandage						
Surface totale : m	Profondeur du lit : m					
Largeur du lit : m	Longueur du lit : m					
☐ Filtre à sable vertical drainé	Surface : m² έαbilisé Largeur : m Longueur : m					
🗖 Non imperméabilisé 🗖 Imperm	éabilisé Largeur : m					
☐ Filtre à sable vertical non drainé	Longueur: m					
☐ Tertre d'infiltration	Surface au sol: m²					
Largeur au sommet : m	Longueur au sommet : m					
Largeur à la base : m	² Longueur à la base : m ²					
☐ Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe						
Fournisseur :	Surface de filtration : m²					
Filière agréée :						
Numéro d'agrément :						
Titulaire de l'agrément :						
Dénomination commerciale :						
Capacité de traitement (en Equivalent-Hal	oitant) : EH					
Dispositifs annexes éventuels :						
☐ Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)						
Volume de la bachée :						
☐ Pompe ou système de relevage						
	ux prétraitées 🔲 Eaux traitées					
Volume du poste :l						

Modalités d'évacuation des eaux traitées (dans le cas de filières traditionnelles ou agr	<u>éées drainées)</u>				
☐ Tranchées d'épandage					
Linéaire total : m Nombre de tranchées :					
Profondeur des tranchées : m Largeur des tranchées :	m				
☐ Lit d'épandage					
Surface totale : m² Profondeur du lit :					
Largeur du lit : m Longueur du lit :					
☐ Exutoire (fossé, réseau pluvial, buses,) appartenant au conseil départemental,					
☐ Exutoire (fossé, réseau pluvial, buses,) appartenant à la commune de					
☐ Exutoire privé (fossé, réseau pluvial, buses,) appartenant à M					
☐ Rivière, cours d'eau					
 Puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique et l'avis de l'hydrogéologue agréé) 					
☐ Autre :					
A LIRE ATTENTIVEMENT :					
Par la présente, le propriétaire s'engage : Rappels ci-dessous aux obligations 1/ à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis de conformité sur le projet délivré par le S.P.A.N.C; 2/ à demander le contrôle de réalisation (5 jours ouvrés avant les travaux) auprès du service du S.P.A.N.C pour intervenir durant les travaux et en tout état de cause <u>avant remblaiement</u> ; 3/ à acquitter les redevances correspondantes aux prestations indiquées ci-dessous, dont les montants ont été fixés par délibération du Conseil Communautaire en date du 26 mars 2025 , soit :					
<u>Vérifications techniques</u>	Montant				
Contrôle de conception	96 €				
Second contrôle de conception et suivants (suite à un avis non conforme)	47 €				
Contrôle de réalisation	116€				
Second contrôle de réalisation et suivants(suite à un avis non conforme)	96€				
Fait à le le					
Le Propriétaire,					